

► Demande de chambres, réservées aux étudiants de l'EnvA

Il existe deux catégories de chambres à la résidence universitaire, des studios individuels ou des chambres duo en colocation (cuisine et salle de bains communes). Vous trouverez les tarifs ci-dessous. Attention, le tarif des duos s'entend par personne.

Selon les chambres et votre situation vous pourrez prétendre soit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL étudiante) soit à l'Allocation de Logement Social (ALS).

Si vous intégrez l'école à la rentrée de septembre 2017 et que vous désirez être logés pour l'année universitaire 2017/2018, téléchargez le document "Formulaire demande de chambre" ci-dessous pour constituer votre dossier.

Le dossier complet sera à nous retourner dès publication des résultats définitifs d'admission du concours vétérinaire que vous avez passé (A, A-TB, B, C, Dou E) et au plus tard pour le vendredi 11 août 2017.

Une commission d'attribution des chambres pour les nouveaux entrants se tiendra le mercredi 16 août 2017. Vous aurez accès au résultats le soir même.

Emménagement : ils ne peuvent pas tous être réalisés sur une seule journée.

En demandant une chambre, vous acceptez de respecter le calendrier d'emménagement qui s'étalera du jeudi 24 août au mercredi 30 août. Un rendez vous vous sera fixé et il faut prévoir une heure pour les formalités administratives et l'état des lieux. Vous pourrez accéder au campus en voiture - exceptionnellement- pour cet emménagement.

Parking sur le campus

Notre nombre de place de parking est limité. Une attribution a lieu tous les ans, fin septembre début octobre. Tous les renseignements nécessaires vous seront accessibles dès votre connexion à notre plate forme Eve (en août). Il est prudent de prévoir une première année sans place de parking.

Etudiant en mobilité entrante : vous n'êtes pas concernés par cette voie de demande.

Notre enseignante coordinatrice vous enverra tous les renseignements nécessaires. Consulter également les pages International de notre site

► Des chambres confortables

La résidence A vous propose des studios ayant chacun leur salle de bain et coin cuisine personnels. La résidence B propose des chambres duos : chacun des deux étudiants dispose de sa chambre mais ils partagent une entrée commune, une salle de bain et une cuisine .

Vous trouverez également les équipements suivants :



- ♦ dans la cuisine :
une plaque électrique deux feux, un réfrigérateur, une table et deux chaises.
- ♦ dans la chambre : un lit (sommier + matelas), une table de nuit, une armoire, une étagère, un bureau.
- ♦ une connexion internet

CONTACT

Mail : residence@vet-alfort.fr

Tél : 01.43.96.70.59

Adresse postale : ENVA,
résidences universitaires,
6 rue Pierre et Marie CURIE,
94700 MAISONS-ALFORT

Les draps et couvertures ne sont pas fournis aux étudiants, quelque soit la durée de leur séjour.

► Un équipement commun



Des équipements communs permettent la convivialité et facilitent la vie des étudiants.

- ♦ Le restaurant universitaire : ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h, il permet de manger un repas équilibré à la pause du midi.
- ♦ Le Grisby, foyer des étudiants.
- ♦ La salle de gymnastique équipée de nombreux appareils d'entraînement.
- ♦ Les salons des résidences où se tiennent les activités des clubs étudiants.
- ♦ Une buanderie avec des machines à laver.